

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Nadia Thomassin](#)

<https://www.cadre21.org/membres/31776da124ae2617127f3076>

Date d'obtention : 2020-10-16 02:22:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto est un outil qui permet le partenariat entre les écoles, le service de police et le DPCP, le tout dans l'optique de faciliter les interventions et d'en augmenter l'efficacité. Cette méthode permet d'uniformiser les interventions, de limiter la propagation des images et, surtout, de prendre les jeunes impliqués en charge rapidement. Cela permet aux intervenants de ne pas voir les photos, ce qui est extrêmement important dans le processus d'intervention. Les délais de traitement des situations de Sexto se voient considérablement diminués lors de l'utilisation de la trousse. Pour toutes ces raisons, la méthode Sexto permet des interventions efficaces, basées sur l'objectivité, qui n'interfèrent pas le processus judiciaire et qui permettent d'assurer la sécurité et des interventions de qualité chez les élèves impliqués.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation me permettra d'agir avec assurance et rapidité lors de situations de Sextage. En utilisant la trousse, je m'assurerai de ne pas compromettre qui que ce soit et d'intervenir de manière objective. Avec la trousse d'intervention, il n'y a pas de "marge d'erreur": on suit les étapes et on est efficaces.

L'important, c'est d'informer les acteurs concernés de l'utilisation de la trousse et de s'assurer que les intervenants ont suivi la formation Sexto afin d'utiliser cette méthode dans l'école.

Il est également essentiel de travailler en prévention auprès des élèves pour éviter que ce genre de situation se produise. La trousse est très intéressante, mais l'objectif demeure de ne pas s'en servir (au sens où il n'y aurait pas de situation de sextage parce que les élèves seraient sensibilisés).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

1- S'assurer de respecter les étapes pour ne pas mettre personne dans le pétrin et pour éviter le plus possible la propagation des images. Le but étant de freiner la situation, surtout pour la victime.

2- M'assurer d'être objective lors des interventions parce qu'il est facile d'entrer en conflit de valeur. Or, pour faire de bonnes interventions auprès des élèves, l'objectivité demeure de mise.

3- M'assurer que les intervenants de l'école requis sont impliqués selon les besoins que je pourrais percevoir chez les élèves (ex: psychologue).

3- Garder en tête le "après" parce que l'école a un rôle d'éducation. La sensibilisation est importante, mais il est aussi important d'analyser l'impact d'une situation sur les élèves et d'intervenir au besoin pour minimiser le plus possible les impacts négatifs et pour outiller les élèves.